



# L'ECHO RHODANIEN

Le journal de l'Alliance des Rhodaniens



Pour une vision globale  
de l'entité fluviale Rhône-Saône



Alliance Des  
Rhodaniens

Siège : 41, Quai Rambaud,  
Port Rambaud - 69002 LYON

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### Printemps-été 2010 - n° 36

#### Sommaire :

- Page 1 :** " Le mot du Président ". Pour que la mémoire du fleuve permette d'éclairer l'avenir.
- Page 2 :** L'actualité du Plan Rhône : le volet Inondations : où en est-on pour le Rhône aval du confluent de l'Ardèche ?
- Page 3 :** Quand la prévention du risque d'inondation entre en conflit avec la faune et la flore, près d'Avignon.  
L'agglomération lyonnaise est en bonne passe de retrouver ses berges.
- Page 4 :** 1ère rencontre d'archéologie fluviale du Bassin Rhône-Saône  
Un livre vivant et un conférencier passionné.
- Page 5 :** Le Haut-Rhône multiple et historique
- Page 6 :** suite « le Haut-Rhône multiple et historique ».  
Avec « Livia », de VIENNE à VIENNE le 24 avril 2010  
Au mois de mai, revient le Pardon des Mariniers à Lyon
- Page 7 :** 2007-2013 : donnons un avenir à notre fleuve.  
AVIGNON : le tourisme fluvial fait l'actualité.  
La Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
- Page 8 :** Programme prévisionnel d'activités.  
Atelier Platane Mobile  
Un nouveau siège de l'association pour fin 2010/2011.  
Coordonnées de l'association.

ISSN n° 1269 - 0082

#### POUR QUE LA MEMOIRE DU FLEUVE PERMETTE D'ECLAIRER L'AVENIR

Tout navigateur connaît l'importance des balises et des repères pour progresser en toute sécurité. Il devrait en aller de même dans toute action humaine liée au fleuve. C'est pourquoi l'Alliance Des Rhodaniens s'attache à faire partager les leçons à tirer de l'histoire du Rhône et de la Saône. Les archéologues font l'actualité à ARLES, ou VIENNE, après CHALON et LYON. Les ethnologues ne sont pas en reste tels qu'André JULLIARD très actif sur le Haut-Rhône mais aussi dans l'ensemble de l'Europe et du Proche Orient, à travers la symbolique de St Nicolas, en passe de devenir un enjeu politique en Turquie.

S'agissant de la prévention des inondations dans le Rhône aval, on intègre davantage aujourd'hui l'importance de la mémoire du risque, après des décennies d'oubli : repères de crues, champs d'expansion, précautions en matière d'urbanisme ou d'architecture reprennent à juste titre la place qui aurait dû demeurer prééminente par rapport à l'endiguement parfois indispensable, mais souvent fautive bonne idée.

Concernant l'aménagement des berges de l'agglomération lyonnaise, destiné au retour des riverains, il sera essentiel de bien les relier aux fleuves qui ont constitué pendant si longtemps la matrice de la cité.

Michel RAFFIN

[www.alliance-des-rhodaniens.com](http://www.alliance-des-rhodaniens.com) :  
connaître et faire connaître le site  
Internet de notre association



### LE VOLET « INONDATIONS » : OU EN EST-ON POUR LE RHONE AVAL DU CONFLUENT DE L'ARDECHE ?

Le 21 mars 2007, était signé pour la période 2007-2013 le contrat de projets interrégional Plan Rhône, dont le volet principal était consacré à la prévention des inondations pour un coût global estimé à plus de 310 millions d'euros.

Il fallait en effet intervenir, la mémoire du risque d'inondation si longtemps oubliée ayant été ravivée cruellement par le Rhône de 1993 à 2003, et la chimère d'une protection absolue par la technique ayant été enfin abandonnée.

Une fois retirées les eaux de la crue exceptionnelle de décembre 2003, un diagnostic complet a été réalisé pour comprendre les causes de la catastrophe et pour définir un schéma de gestion du Rhône aval largement concerté. A chaque élément du diagnostic correspondent des réponses :

#### **1 - L'écrêtement des crues dans les bassins d'expansion est essentiel.**

L'édification des digues sans assez de discernement peut au contraire aggraver les débits aval et les risques et devenir ainsi une œuvre de destruction, comme l'ont compris les néerlandais depuis bien longtemps ; c'est plus d'espace pour l'eau qu'il faut. Reste à régler plus finement l'entrée des eaux dans les zones d'expansion des crues dont les volumes disponibles doivent être mieux préservés pour être utilisables en pointe de crues majeures. Le plan Rhône prévoit donc depuis avril 2008 entre VIVIERS et BEAUCAIRE l'aménagement ou le confortement de déversoirs et de seuils de déversement, de façon à optimiser la gestion des flux, dans un souci de solidarité amont-aval.

#### **2 - La gestion des sédiments a été reconnue comme primordiale, l'exhaussement des marges alluviales et des îlons avec la colonisation arborée correspondante ayant été un facteur aggravant de la crue.**

Il est désormais prévu d'expérimenter l'abaissement ou la suppression de digues anciennes, le dégagement de casiers Girardon, afin de donner plus d'espace au fleuve, et de restaurer des capacités d'évacuation des eaux.

#### **3 - De nombreuses digues demeurent indispensables pour les zones densément peuplées et doivent permettre d'orienter vers les zones moins vulnérables des eaux non stockables.**

Après des années de fragilité de certaines de ces digues par manque d'entretien, le plan Rhône prévoit de renforcer leur stabilité avec des déversements organisés afin de limiter les risques de surverse, pire encore, des brèches ; ceci tout en demeurant prudent sur le relèvement des cotes des digues. Là où les enjeux sont forts (exemple : Arles, Comps) des protections proches des villes sont prévues néanmoins avec un niveau élevé.

La région Languedoc-Roussillon promet de mobiliser 100 M.€ , notamment pour la digue Beaucaire-Fourques, dont les travaux sont prévus en 2011-2012.

#### **4 - Anticiper la crue.**

Depuis juillet 2006, une carte de vigilance hydrométéo est publiée au moins 2 fois par jour. De plus des systèmes de surveillance locaux sont mis en place pour annoncer à temps la crue. Par ailleurs, en cas d'entrée des eaux dans les cuvettes, il est possible d'y développer canaux et pompes pour diminuer la durée de la submersion.

#### **5 - Retrouver la culture du risque de crue.**

Les mas provençaux étaient construits sur deux niveaux, témoignant de la culture de la crue, désormais trop oubliée.

Comme l'avait recommandé l'Alliance Des Rhodaniens, la pose de repères de crues est envisagée.

**6 - Réduire la vulnérabilité des réseaux vitaux (eau potable, électricité), et des activités économiques (industrie, exploitations agricoles)** par mise hors d'eau des stocks, du matériel, avec l'appui du Plan Rhône.

#### **7 - Limiter l'urbanisation, en équilibrant cette contrainte par un système assurantiel solidaire d'indemnisation des catastrophes naturelles.**

La réussite de ces interventions pour prévenir la crue et en réduire l'impact - mais non pas supprimer cet impact - passe de manière incontournable par la qualité du partenariat entre les acteurs concernés : riverains évitant de reporter les risques sur leurs voisins ; Etat affichant le risque, l'annonçant, organisant la gestion de la crise ; C.N.R. appliquant son cahier des charges qui fixe le principe de non-aggravation des lignes d'eau en crue et recherchant l'optimisation des écoulements ; assureurs intervenant dans la prévention et dans l'indemnisation ; maires en charge de la maîtrise de l'urbanisme et dont le courage politique est nécessaire pour prendre des mesures parfois impopulaires.

Enfin une telle politique ne sera admise que si les riverains se l'approprient : une communication de grande qualité s'impose donc. Des associations telles que l'Alliance Des Rhodaniens ne pourraient pas jouer un rôle de médiateurs culturels ?

**[alliance-des-rhodaniens.com](http://alliance-des-rhodaniens.com) : comment ça marche ?**

À partir d'une page d'accueil, se déroulent les informations destinées à faire connaître les actions et les activités de l'A.D.R , à deux niveaux suivant les rubriques.

## QUAND LA PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION ENTRE EN CONFLIT AVEC LA FAUNE ET LA FLORE, PRES D'AVIGNON.

Sur la Durance, entre les ponts de BONPAS et de BARBENTANE, au premier trimestre 2010, E.D.F. défriche et laboure le lit de la Durance, dont l'entretien naturel n'était plus possible depuis le détournement de l'essentiel de son eau (canal E.D.F., canal de Provence - se reporter à l'Echo Rhodanien n° 35). Ce défrichement est imposé par les textes pour entretenir le lit mineur et évacuer les crues depuis le barrage de Serre-Ponçon. Il a été recommandé par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance. Cependant, pour ne pas perturber la reproduction de certains oiseaux nichant dans les berges, E.D.F. a dû interrompre ses travaux pour les terminer à l'automne. A noter toutefois que d'autres oiseaux, espèces arboricoles, risquent de pâtir du défrichement d'arbres qui auraient en fait pas dû exister.

Une enquête publique est prévue fin 2010 pour renforcer et niveler les digues des îles Piot et Barthelasse.

Des brèches sont constatées et les élus soulignent l'urgence de ces travaux placés sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Avignon, estimés à 7,5 M.€ T.T.C. Si la Barthelasse demeurera inondable, il convient de limiter les dégâts liés aux petites et moyennes inondations. Mais déjà nombre de riverains s'émeuvent de l'arrachage envisagé de la plupart des arbres et de l'avenir de la faune qui y a élu domicile. Pour les nombreux promeneurs comme pour les habitants, ce sera un crève-cœur.

*Selon information communiquée par Pierre de MONTGOLFIER*

## L'AGGLOMERATION LYONNAISE EST EN BONNE PASSE DE RETROUVER SES BERGES .... ET SES FLEUVES ? ...

Après les berges du Rhône en rive gauche dans la partie centrale de LYON, le Grand Lyon pilote aujourd'hui deux démarches de reconquête des berges :

- . l'une au Nord-est sur le Rhône amont : c'est le projet de « l'anneau bleu »,
- . l'autre sur la Saône de GENAY au Confluent, c'est le projet « Rives de Saône ».

L'« ANNEAU BLEU »

Entre les canaux de MIRIBEL et de JONAGE, ce sont plusieurs milliers d'hectares qui sont à l'interface entre le milieu fluvial et les espaces urbains. En son cœur, les 2 200 ha du parc de MIRIBEL-JONAGE constituent à la fois un champ d'expansion des crues, une réserve d'eau potable, une zone de loisirs accueillant en pointe 50 000 personnes par jour, une zone de patrimoine naturel diversifié. A noter en particulier les réhabilitations des 40 km de rives du canal de Jonage, en partenariat entre le Grand Lyon, E.D.F., le Syndicat intercommunal d'aménagement du canal, la Région, la C.N.R.

Une démarche de réappropriation par les piétons et les cyclistes est engagée en créant une promenade continue, avec des haltes et points d'observation de la nature, des abris pour la faune. En première tranche, on aménage désormais la section mitoyenne entre VILLEURBANNE et VAULX-EN-VELIN, en partie avale de la zone. D'autres projets sont à l'étude, et pas toujours aisés à engager avec notre réglementation kafkaïenne. Ainsi, comment aménager le centre pédagogique Eau et Nature des Allivoz, près du Grand Large, alors que les plans de prévention des risques d'inondation interdisent toilettes sèches et réseau d'assainissement, ou encore que la Déclaration d'Utilité Publique interdit les réseaux d'eau, alors que les pompiers imposent l'arrivée d'eau ? .....

« RIVES DE SAONE »

De GENAY à la pointe de la presqu'île, il est prévu de faire de la Saône un nouveau poumon pour l'agglomération, avec des tronçons : bucolique au nord, urbain au sud.

Il s'agit en particulier dans la zone urbaine de créer une continuité piétonne sur la berge. Le Grand Lyon envisage d'y échelonner des aménagements d'ici 2017. A titre d'exemple, le si utile mais si peu esthétique parking St Antoine doit être remplacé par un nouveau parking souterrain.

Il n'est pas douteux que les berges de Saône ou du canal de Jonage devraient se trouver embellies, comme le sont déjà les quais du Rhône lyonnais rive gauche ou une partie du quai Rambaud. Mais prenons garde, en reliant la ville et la berge, à ne pas oublier le fleuve et ses bateaux. L'expérience du quai Claude Bernard sur le Rhône est à cet égard particulièrement négative : en interdisant tout véhicule sur le bas-port, l'accès aux bateaux à passagers et aux paquebots est devenu un parcours du combattant pour les livraisons comme pour les touristes, alors même que les discours sur l'accès au fleuve ne manquent pas, ni la clientèle : 15 paquebots circulant aujourd'hui sur l'axe Rhône-Saône.

Il est clair qu'on a manqué d'anticipation dans la conception du projet « Berges du Rhône ». Formons le vœu que cette erreur ne se reproduise pas sur la Saône. Il faudra également remettre à l'ordre du jour la mise en navigabilité du Haut-Rhône à l'amont de VILLEURBANNE, obligation toujours inscrite dans le cahier des charges de la concession E.D.F. de Cusset, mais dont le préfet avait décidé en 2001 de différer l'application ; les crédits prévus à cet effet ont été alors destinés à d'autres fins.

Enfin, il est essentiel que les Lyonnais renouent avec la mémoire de la formation de leur cité, autour d'une navigation de Saône véritable nourricière durant des millénaires. L'histoire des Nautes gallo-romains, corporation la plus riche, le plan scénographique de 1550 et ses 51 ports, ou encore les liaisons régulières de bateaux à passagers avant la première guerre mondiale, sont des témoins de ce qui a forgé la croissance de la ville-confluent. Ne l'oublions pas.

Alors, s'il ne peut être question aujourd'hui de multiplier les ports alors que le chenal est réduit, pourquoi pas transformer les murs aveugles de nos quais en murs peints en trompe-l'œil ?

Après le mur des Lyonnais et le mur des Canuts, à quand le mur des Mariniers ? .....

Michel RAFFIN

## 1ère rencontre d'archéologie fluviale du Bassin Rhône-Saône : le Rhône et la Saône en tête du patrimoine batelier des fleuves européens. Lyon, le 6 mars 2010

Organisée par la Commission Nationale d'Archéologie de la Fédération française d'études et de sports sous-marins, cette journée a permis de faire ressortir la richesse du patrimoine archéologique fluvial rhodanien, à travers des conférences passionnantes :

Fabrice LAURENT, doctorant à LYON, présenta les 36 pirogues monoxyles (taillées dans un seul tronç) découvertes dans le bassin de la Saône et datées de l'âge du bronze à l'époque moderne.

Laurence BRISSAUD, du service archéologique de St-Romain-en-Gal, vient de résoudre le mystère de l'histoire des ponts de VIENNE, remettant en question l'organisation de la ville antique : la thèse d'Etienne REY émise en 1818 annonçant trois points (pont romain, pont médiéval, pont aqueduc) a été confirmée par les sondages sonar de la C.N.R.

André et Pierre-Anthelme JULLIARD ont décrit la typologie des bacs à traîlle entre Lyon et la frontière suisse, avec trois zones d'usage différentes.

Jean-Michel MINVIELLE a retracé l'histoire de la vie quotidienne gallo-romaine chalonaise à partir des objets retrouvés par des plongées en Saône.

Les chercheurs provençaux d'ARLES ont conté la découverte du Rhône III au fond du Rhône arlésien : une épave du 1er siècle de près de 30 m., très bien conservée.

Marc GUYON, de l'INRAP, a conté la fouille de 20 mois du parking St Georges à LYON, qui a mis à jour 16 embarcations étagées du 1er au 18ème siècle.

### UN LIVRE VIVANT ET UN CONFERENCIER PASSIONNE

Nous avons donné la place dans notre Echo Rhodanien n° 34 à l'annonce d'un livre sur le temps des équipages du Rhône : « *dans la lueur du fleuve roi* » de Denys Turrier. Nous avons été impressionnés par la précision des manœuvres sur le fleuve et la description du rôle des différents personnages du « voyage » en remonte. Aussi nous étions-nous dit que l'auteur cachait certainement encore quelques révélations non écrites, d'où l'envie d'une conférence. Ce fut fait à TAIN L'HERMITAGE le 19 Mars.

Et il n'y eut pas de déception : la courbe du fleuve et ses îles, on les voyait ; les efforts des chevaux, on les sentait ; le risque de la traversée d'une rive à l'autre, on en haletait ; le parfum des civets de braconnage et autres marinades, on le humait ; les 60 péages de Beaucaire à Lyon, bon gré mal gré on les payait ! Que dire de la foire de Beaucaire, avec ses marchands, ses querelles de places pour une meilleure situation devant les promeneurs, les cours cachées à découvrir derrière les maisons où étaient loués les espaces les plus restreints ? Quelle malchance d'être déjà dans le 21ème siècle pour ne plus aller y risquer notre bourse....

Nous avons découvert en Denys TURRIER, descendant d'un représentant du Tiers-Etat aux Etats Généraux de 1789, un chercheur autodidacte, partageant ses connaissances en toute simplicité à qui a envie de se les approprier. Merci de cette science qu'il a patiemment acquise - rive par rive, village par village - tout le long du fleuve, à partir de cartes datant de la fin du 19ème siècle, auprès du Rhône d'aujourd'hui.

### [alliance-des-rhodaniens.com](http://alliance-des-rhodaniens.com) : comment ça marche ? ... la suite de la page 2

En page d'accueil, avec le lien correspondant, apparaissent les logos de nos sponsors, qui financent la réalisation du site : C.F.T. (Compagnie Fluviale de Transport), Scite-Plaisance, C.N.R., C.C.I. Drôme.

A la fin de la page présentant les réalisations, sont données les coordonnées de nos partenaires.

A signaler que le dernier Echo Rhodanien est mis en ligne, accessible pour les seuls adhérents de l'association à partir d'un mot de passe qui leur sera confié - et que cette mise en ligne pourra être source d'économies en évitant un envoi postal ...

A ce sujet, on rappelle à tous nos adhérents abonnés à internet de bien vouloir indiquer leur adresse courriel pour faciliter dans l'avenir l'envoi des messages, et aider ainsi l'association à faire des économies en envoi de courriers.

## LE HAUT-RHÔNE, MULTIPLE ET HISTORIQUE

Derrière les paysages actuels du Haut-Rhône, résultant des aménagements faits par la Compagnie Nationale du Rhône, se cache la vie de générations de riverains paysans qui faisaient du fleuve leur complice. Il fallait connaître ses atouts et ses défauts pour se servir au mieux des uns et éviter les autres.

André JULLIARD, qui a été le pilote d'un groupe attentif d'une vingtaine d'élèves studieux, lors de la journée organisée entre Briord et La Balme le 10 avril, a étudié les façons de vivre dans le temps avec le Rhône. Ethnologue, un peu historien, un peu archéologue, un peu géographe, en tous les cas très érudit, il a mixé toutes ces sources d'informations pour guider ceux qui avaient choisi de faire la visite des sites avec lui.

D'abord la plate sortie du Rhône en 2008 (voir Echo Rhodanien n° 34) exposée au Port de GROSLEE, posait un thème à retrouver tout au long de la journée : passer d'une berge à l'autre pour les humains, les animaux, les matériels, les produits. Bacs, ponts ? Elle permettait à notre cicérone de mettre en évidence la concurrence entre le privé et le public, bien que Napoléon ait opté pour la « nationalisation » des moyens de traversée. Sans oublier les rivalités de voisinage de propriétaires. Les bacs publics étaient concédés et donc à péage, et pour caution de la concession : une auberge et 30 ha. de terrain ... ne pouvaient être concessionnaires de cette bonne affaire, dont il fallait tout de même assurer l'entretien et le salaire des employés, que des notables fortunés.



Remontée dans le temps vers le Moyen Age quand, dans l'église de BRIORD (XIVème siècle) on perçoit une importante communauté qui commerçait beaucoup par le Rhône. Sans doute ce passé lui a-t-il fait conserver le souvenir de St Nicolas, patron des êtres fragiles, des enfants, des navigateurs. Il est représenté en évêque majestueux sur un tableau qui montre en arrière-plan ses attributs : rivage, bateau, enfants dans la barque, église au loin.

Toujours dans le temps de la navigation en decize du fleuve, le port de RIX rassemble les caractéristiques d'un bon lieu d'accostage : une prairie en pente douce pour l'échouage des embarcations (avant relevé et arrière droit - direction assurée par l'empan d'une longueur sensiblement égale à celle de l'embarcation à conduire) - un chemin menant vers les grands itinéraires terrestres et les métropoles régionales - une auberge d'eau - de la facilité pour l'installation d'un bac, à traîlle ou « volant » (simple barque à 2 rameurs sur Rhône calme) avec ses pratiques d'appel, de veille, ses équipements réglementaires.



RIX était le port d'embarquement de vin, de tuiles et des meules de meunerie, dont nous allons découvrir la carrière.

Et là étonnement : au bord de ce petit chemin, dans un champ, existent encore des meules taillées directement dans le sol calcaire, de diamètre 1,20 m., abandonnées parce qu'elles ont été ébréchées ou cassées au moment d'être séparées de leur socle. Les Romains ont commencé à entailler le banc calcaire et les habitants ont continué jusqu'aux environs du vingtième siècle commençant. Ils n'étaient pas carriers de métier, mais ils le devenaient quand les travaux agricoles ne s'imposaient pas.



Changement de décor, devant la cascade de GLANDIEU : la roche est couverte de mousse là où l'humidité la mouille sans arrêt d'éclaboussures, alors que ruissellent à côté des cataractes blanches. Et pose déjeuner.

Pour mieux repartir sur un site qui réserve bien des surprises : LA BALME.

A la sortie des gorges du même nom, il faut voir là une frontière entre la France et le royaume de Sardaigne. De part et d'autre du Rhône, la falaise sert de lieu d'observation et de menace pour le voisin d'en face. Côté France, les Chartreux se sont établis au XIIème siècle en fortifiant leur chartreuse. Ensuite, Vauban est passé par là pour le compte de Louis XIV. Mais les Chartreux avaient aussi pour charge de prier pour les Comtes de Sardaigne. Site disputé donc entre France et Italie. Côté France les fortifications sont terminées en 1859, et alors .... la Savoie (province sarde, donc italienne) vote son rattachement en 1860 ! Les militaires ont paraît-il laissé des salles dans la falaise ornementées de décors riches et variés.



Ce site offrait aussi un port, un bac à traîlle, un moulin, et deux douanes, et était évidemment bien habité comme lieu de garnison et très fréquenté.

Il a peut-être été visité par le dauphin Louis le Bienaimé, à qui le seigneur local a voulu faire honneur en 1744 : construction d'un pseudo temple grec et représentation d'un fort dans la falaise, peint en trompe-l'œil. La description de la fête fait rêver face à ce mur de pierre, illuminé de torches, éclairé de girandoles de lumière, sous un feu d'artifice reflété par le Rhône. Les habitants ont mis une année à se remettre de la ruine que leur « seigneur » leur a imposée.

[suite : le Haut-Rhône multiple et historique]

Et les ponts pour traverser le fleuve ? Ils ont relié les rives et fait concurrence sérieuse aux bacs à la fin du XIXème siècle, quand la technique Seguin des suspensions en fil de fer a permis d'éviter les piles en rivière, causes de multiples accidents. Il y en a un - en pierre, successeur du premier pont suspendu - qui traverse le défilé à l'amont, sous le lazaret.

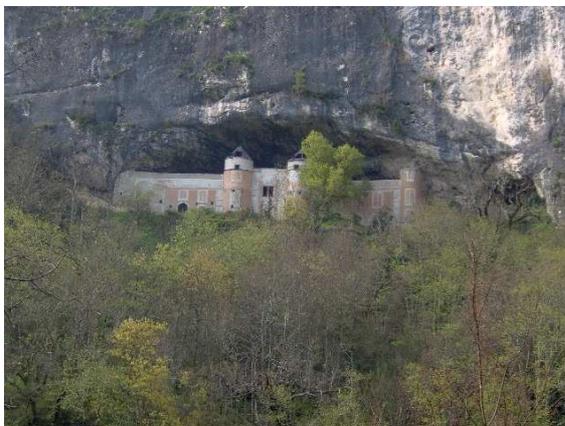
En dehors des travaux agricoles, les paysans devenaient constructeurs de bateaux, radeliers et mariniers pour l'acheminement de leurs produits vers la mer : bois assemblés, tuiles, pierres, vins ... Près d'une quarantaine de types de bateaux sont repérés d'après les archives, accompagnés des radeaux à deux ou trois rangées de troncs. C'est dire le trafic que supportait le Rhône.

Aujourd'hui, l'automobiliste qui passe à LA BALME, dans ce défilé de Pierre-Chatel, se demande quel décor de cinéma a été planté là, loin d'imaginer ce qu'André JULLIARD nous a livré du secret des siècles passés et de la diversité de la vie qui s'y est déroulée.

Encore un grand moment tel que l'A.D.R. sait en composer grâce à des personnages hors du commun.

Le MERCI qu'on adresse à André JULLIARD et à son épouse ne peut atteindre la dimension de ce que nous avons reçu de lui.

Hélène BROSSARD



## Avec « LIVIA », de VIENNE à VIENNE, le 24 avril 2010



Le soleil fut de la fête pour ces curieux du Rhône de VIENNE à VIENNE, à bord du bateau « Livia ». L'écluse de REVENTIN-VAUGRIS, hauteur de chute 6,70 m., était préparée. L'approche n'a donc laissé que le temps d'un coup d'œil sur le barrage et l'usine hydro-électrique auxquels elle est accouplée (seul

aménagement de ce type sur le Rhône). Dès la sortie, ce fut en rive droite l'appréciation de l'étendue du vignoble des Côtes du Rhône septentrionales (dont la « Côte Rôtie »). Les parcelles s'accrochent dans la pente, les ceps garnissent le moindre espace soutenu par un muret.

CONDRIEU, nom doublement évocateur : le cru de vin blanc issu du cépage Viognier, et la vieille cité marinière du temps des équipages. A peine le temps d'en parler que déjà CHAVANAY est à l'horizon.

M. Edouard ROCHE et ses adjoints sont là pour faire découvrir : panorama, vieilles maisons aux fenêtres à meneaux, puits, et pour les courageux ascension jusqu'à la Chapelle restaurée, aux fresques riches en couleurs.



Pour les autres, le séjour au frais dans le chais du viticulteur Didier CHOL leur permet d'apprendre dans quelles conditions les vignobles de Côte Rôtie et Condrieu furent sauvés dans la deuxième moitié du vingtième siècle.

L'excellent repas servi à bord au retour ne préparait pas vraiment à l'accueil somptueux et gourmand qu'a réservé le SYRIPEL lors de la visite du site des ROCHES-DE-CONDRIEU : port de plaisance avec un grand projet de rénovation et d'extension, aménagement réalisé de la base de loisirs sur laquelle on trouve une plage et une baignade surveillée, un télési nautique, des bungalows en location, un restaurant.

Le rassemblement de syndicats intercommunaux, de communautés de communes et de la commune de CONDRIEU restée propriétaire des terres malgré le réaménagement du Rhône, a permis que ces belles réalisations existent aujourd'hui.

Ce fut une belle sortie instructive, due à la participation de personnalités passionnées par le développement de la vie locale dont ils sont les acteurs, et que nous remercions très chaleureusement de leur participation.

## Au mois de mai, revient le PARDON DES MARINIERS à LYON



En 2010, il a été présidé pour la première fois par le nouvel aumônier des Mariniers, le Père José-Luis DE ALMEIDA. Il a vu les intronisations dans la Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'eau de deux personnalités : M. Jacky CHARBONNIER, marinier retraité, et M. Dominique LOUIS, nouveau Directeur régional de V.N.F.

Il a été marqué par de remarquables démonstrations de sauvetage en milieu aquatique de la part de : la Société Nationale de Sauvetage en Mer, la Gendarmerie, les pompiers du SDIS 69, les chiens de TN69, les nageurs en eau vive, qui ont montré leur savoir-faire adapté.

La version 2010 a encore été une belle fête.



## « 2007-2013 Donnons un avenir à notre fleuve »

Sous ce titre, on revient au plan Rhône, pour son volet TOURISME. La matinée du 20 mai 2010 a permis de prendre connaissance de trois études centrées sur la vision à partager pour un développement touristique durable, global et cohérent à l'échelle du fleuve. Trois études stratégiques ont été engagées :

Voies Navigables de France a fait le point sur la mise à jour du schéma de développement du tourisme fluvial entreprise depuis 2 ans. La présentation officielle le 30 juin nous permettra de revenir en détail sur ce long travail auquel l'A.D.R. a été associée, et qui prend en compte l'ensemble du bassin rhodanien.

Autre démarche, celle du Comité Régional de Canoë-kayak, qui a ressenti la nécessité d'un inventaire des activités de pleine nature. Cette recherche a porté sur 2240 structures : associations, prestataires de services ... dans 900 communes . Par activités de pleine nature, il faut entendre tout ce qui approche de l'eau : randonnées, divers sports, activités de bien-être, tourisme. C'est un bilan avec des + et des - dans la recherche des opportunités, des menaces, de la diversité dans le territoire rhodanien très composite. Cet état des lieux se veut être un outil d'aide à la décision pour les collectivités, à condition d'une prise en compte globale et de la cohérence des options.

La Maison du fleuve Rhône est le maître d'ouvrage pour la définition d'un concept d'interprétation et de mise en valeur du territoire fluvial rhodanien. Il s'agit d'aboutir, avec l'assistance d'un cabinet promoteur d'image, à une « signature Rhône » pour le tourisme autour de thèmes issus de l'examen du milieu rhodanien : un « axe », une « vallée », de la « diversité », pouvant être déclinée dans les plus petites entités comme dans les plus grandes.

Le Plan Rhône est un support fédérateur pour cette démarche, à condition d'être connu et partagé par les acteurs de tous niveaux.

### AVIGNON : le tourisme fluvial fait l'actualité :

Deux évènements nautiques font la chronique de la cité des Papes depuis quelques semaines.

L'un est au tribunal correctionnel : celui du procès entre l'Inspection du Travail et l'URSSAF et des sociétés basées en Suisse et en Allemagne exploitant des paquebots. Le litige porte sur le pays de déclaration des salariés et du paiement des impôts. Le jugement a été mis en délibéré pour le 30 juin.

L'autre concerne la halte nautique du quai de la Ligne, qui a accueilli en 2009 plus de 900 bateaux avec 2000 passagers. Depuis la crue de 2003, son fonctionnement devait être modernisé. C'est chose faite depuis avril : le bateau-capitainerie a été remplacé par un accueil sur le terre-plein des remparts, avec des sanitaires et un coin laverie. La station-service de carburant a été mise aux normes.

La C.C.I. a reçu une délégation de service de la part de la Ville et met à disposition des plaisanciers du personnel pour les accueillir.

*Selon information communiquée par Pierre de MONTGOLFIER*

### La Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'Eau

Elle a été créée en 1992 pour faire connaître et aimer les plaisirs de l'eau et de la navigation. Un ancien marinier en a été le premier Grand Maître. Tous les « Confrères » ont prêté le même serment à l'occasion de leur intronisation, faite par cooptation : s'engager à défendre la voie d'eau et encourager toutes les pratiques touchant à l'eau, en respectant les autres pratiquants, la faune, la flore ... toute formule que les adhérents de l'Alliance Des Rhodaniens qui ont un jour plus ou moins proche été pressentis pour devenir Avalants ont pu prononcer en toute bonne foi, la main posée sur le bouvard de la Confrérie, sous la bannière de St Nicolas et de Saucona.

Ses principales activités sont dans l'animation de fêtes où le costume bleu marine et vert ne passe pas inaperçu. Dans ces manifestations, sont ouverts des « chapitres » pour distinguer des personnes que leurs actions en faveur de la voie d'eau ont signalées.

La Confrérie perpétue la tradition de la fête de St Nicolas, patron des Mariniers, et celle du Pardon des Mariniers à St Jean-de-Losne. Il est aussi dans son histoire d'être présente et active au Pardon de Lyon. Un rallye nautique annuel occasionne de bonnes recherches et beaucoup d'ingéniosité grâce aux épreuves savamment pensées par les organisateurs. Des rencontres ponctuelles - dont une à Lyon à l'automne dans le port Edouard Herriot - permettent de maintenir les liens d'amitié et de fraternité entre les Confrères.



## PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES :

**Samedi 26 JUIN 2010** : assemblée générale à LYON, sur le bateau « *La Vorgine et ma découverte* »

**1er et 2 juillet 2010** : COMPLET - Voyage d'étude PROMOFLUVIA (maître d'ouvrage) et Alliance Des Rhodaniens sur les travaux du canal du Rhône à Sète, et le port de SETE, avec le concours de V.N.F.

**Dimanche 11 juillet 2010** : « FESTIRHONE » à SEYSSEL (74), avec stand et conférence de l'Alliance Des Rhodaniens.

**Vendredi 15 octobre 2010** : 10ème Forum économique rhodanien à SION (Valais), sur le thème de l'eau.

**Samedi 23 et Dimanche 24 octobre 2010** : Voyage BEUCAIRE, ARLES et la CAMARGUE.

BEUCAIRE : la cité de la célèbre foire de la Madeleine, ne manque pas de lieux de mémoire sur sa splendeur passée lorsqu'elle était le point de ralliement des marinières du halage.

ARLES, fondée par César en 46 avant J.C., a conservé dans le lit du Rhône de nombreux éléments de la cité antique, dont le célèbre buste du conquérant des Gaules ou le bateau Rhône III présentés dans une exposition temporaire au musée de l'Arles antique.

LA CAMARGUE, milieu artificiel entre le Rhône et la mer et pourtant si enchanteur par ses paysages qu'il est considéré comme « naturel ». Le week-end sera clos par une croisière en bateau.

*PROGRAMME en ANNEXE - inscriptions avant le 15 septembre. Nombre de places limité.*

## Atelier Platane Mobile

En 2008, Pascale PUECHAVY et Franck MIYET s'engageaient dans l'aventure éditoriale de films courts en DVD, consacrés à l'activité humaine en vallée du Rhône.

Ils viennent de publier le 6ème numéro du magazine DVD intitulé « Le milieu du Rhône ». Dans ces différents films sont présentées de nombreuses facettes de l'activité en vallée du Rhône, et tout particulièrement celle liée au fleuve lui-même. Ainsi retrouve-t-on dans cette collection documentaire des séquences consacrées à différents auteurs bien connus de l'A.D.R. : Jacques ROSSIAUD évoquant le Rhône médiéval ; Jean-Marie de LAPASSE et l'histoire de l'aménagement de la C.N.R., notamment à PEAGE-DE-ROUSSILLON ; Alain MALIVERNET, Michel THEBAULT et un certain ... Michel RAFFIN présentant le fret fluvial.

Contact : Pascale PUECHAVY et Franck MIYET - Atelier Platane Mobile : 04.72.07.61.46 / 06.23.35.53.76

*Pascale@platanemobile.eu / www.platanemobile.eu*

## UN NOUVEAU SIEGE DE L'ASSOCIATION pour FIN 2010/DEBUT 2011.

Après plusieurs années passées au milieu des chantiers de LYON CONFLUENCE dans des locaux provisoires, nous apercevons la lumière d'un nouveau domicile au bord de la Saône, au rez-de-chaussée du bâtiment occupé par la société Naviginter et l'Embarcadère, au 13 bis du quai Rambaud, devant le point d'accostage des bateaux à passagers.

Nous ferons cause commune dans ce projet avec l'association PROMOFLUVIA, qui sera la locataire de V.N.F.

*Les photos qui illustrent ce numéro sont l'œuvre de partenaires de : PROMOFLUVIA, TN69, et de membres de l'A.D.R.*

## Contacts

**Président** : Michel RAFFIN - **Vice-président** : Patrick BLONDET

**Secrétaire Général** : Louis CARPIN - **Trésorier** : Georges BLANC-

**Renseignements au Siège Administratif** : 41, Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 06.23.74.40.08

Site internet : [alliance-des-rhodaniens.com](http://alliance-des-rhodaniens.com) - Courriel : [alliancerhodaniens@free.fr](mailto:alliancerhodaniens@free.fr)

**Section Lémanique** : Mme Hélène DE MORSIER - 12, rue du Perron - CH 1204. GENEVE - 00 41 22 311 71 43 / 00 41 21 824 11 77

**Section Haut-Rhône** : M. Patrick BLONDET - 74910 BASSY - Tél : 04.50.56.21.99

**Section Rhône Lyonnais** : Mme Claire MISSLIN, ADR, 41 Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 04.78.58.68.56

**Section Drôme-Ardèche** : M. Fernand VULLIERME, quartier Firmy-le-Haut - 26600 MERCUROL - Tél. 04.75.06.56.89 / 06.09.01.03.30

**Section Gard - Vaucluse - Pays d'Arles** : (provisoirement : siège de l'Association, Tél. 06.23.74.40.08)

**Section Saône** : M. Michel ROUXEL, 116, ruelle du Loup - 01750 - REPLONGES - Tél. 06.08.62.91.75